REGLEMENT CHALLENGE CYCLO-CROSS YVES FREMONT
MIS A JOUR LE 29 JUILLET 2026
PAR L'ASSEMBLEE DES CLUBS PRESENTS

Le challenge **CYCLO-CROSS OISE** 2026/2027 se déroule pendant les cyclo-cross sous l'égide de L'UFOLEP. Il est ouvert aux coureurs des autres départements munis d'une licence 2026/2027 et d'un carton cyclo-cross. Il n'est pas ouvert aux autres fédérations.

CATEGORIES ET DEPART
Les catégories sont celles de l'UFOLEP à savoir :
Ce challenge est ouvert des benjamins aux 1ère catégories et féminines. Il est ouvert aux autres départements.
Les mises en grilles se feront dans l'ordre du classement du challenge dès la deuxième épreuve et ce pour les coureurs normalement engagés. Les coureurs engagés sur place se verront appelés en dernière ligne.
Sur la première manche l'ordre de départ se fera sur la base du classement final du challenge N-1 (2025-2026)
Les grilles de départ vous seront envoyées par mail le samedi.

LES EPREUVES
Les épreuves de l'Oise se déroulant uniquement le dimanche comptent pour le challenge à l'exception du Départemental et du Régional, (Voir calendrier).

CLASSEMENT
A l'issue de chaque épreuve, d'après le classement de chaque catégorie, les points sont attribués en partant de 20 au 1er, 17 au second, 14 au 3ème, 12 au 4ème , puis,11, 10, 9, etc, … seuls les 10 premiers marqueront des points.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
20	17	14	12	11	10	9	8	7	6

En cas de montée de catégorie, les points que le coureur aura acquis dans la catégorie inférieure seront multipliés par un coefficient de 0.5 et ces points seront arrondis au chiffre inférieur.

Attention, toute faute commise, notamment le non-respect d'un organisateur, d'un signaleur, d'un coureur pendant le créneau de reconnaissance de l'épreuve entrainera une pénalité de -20 points au challenge.

Le vainqueur sera dans chaque catégorie le coureur ayant totalisé le plus de point.

Pour la finale du challenge, en cas d'égalité, c'est la place lors de cette dernière épreuve qui est prépondérante
Hervé VIMONT sera en charge de la gestion des résultats du challenge. Toute réclamation sera reçu par mail uniquement : scva.ufo@sfr.fr

Les classements des épreuves et les feuilles d'émargement sont à envoyer au plus tard 2 jours au maximum après l'épreuve à l'UFOLEP et à Hervé VIMONT : ufolep@laligue60.fr – scva.ufo@sfr.fr
Un classement sera effectué à la fin de chaque épreuve qui déterminera le placement sur la grille de départ.

ORGANISATION FINALE
La dernière épreuve cyclocross sera la finale du challenge YVES FREMONT si l'association organisatrice est en mesure de proposer une organisation optimale, qui inclut la mise à disposition d'une salle.

RECOMPENSE
Hervé VIMONT sera en charge de la gestion des achats et de la cérémonie des récompenses avec le club organisateur de l'épreuve finale.
Seuls les coureurs présents ce jour seront récompensés. Coupe et bouquet aux premiers de chaque catégorie et lots pour les 5 premiers récompensés.

BILAN
Un bilan sera communiqué à la fin du challenge.